

Les 3 minutes de GENEVACCORD ADR – n°8 Juin & Juillet 2014

Les Journées Suisses de la Médiation Commerciale les 6 et 7 juin 2014 à Neuchâtel

GENEVACCORD Alternative Dispute Resolution a assisté aux journées suisses de la médiation commerciale les 6 et 7 juin 2014 à Neuchâtel, organisées en partenariat par la FSM-SDM et la Chambre Suisse de Médiation Commerciale (CSMC).

SDM-FSM
Schweizerischer Dachverband Mediation
Fédération Suisse des Associations de Médiation
Federazione Svizzera delle Associazioni di Mediazione

C S M C Chambre Suisse de Médiation Commerciale
S K W M Schweizer Kammer für Wirtschaftsmediation
C S M C Camera Svizzera per la Mediazione Commerciale
S C C M Swiss Chamber of Commercial Mediation

Les 10 ans de GEMME Europe



Les 5 et 6 juin 2014 a été célébré l'anniversaire d'une importante association du monde de la médiation : les 10 ans d'existence de GEMME Europe !

Une décennie saluée à la Cour de Cassation de Paris par un colloque européen placé sous le haut patronage de Monsieur Martin Schulz, président du Parlement européen, de Madame Christiane Taubira, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice et de Monsieur Vincent Lamanda, premier président de la Cour de Cassation.

Le thème "La médiation : un chemin de paix pour la justice en Europe" a rassemblé plus de 250 personnalités du monde judiciaire qui ont débattu du recours à la médiation dans le contexte européen.



[Lire l'article complet](#)

Réunion du Comité Directeur de la FSM-SDM à Berne le lundi 23 juin 2014

Les membres du Comité Directeur, tous présents, ont travaillé de manière énergique avec une qualité remarquable. Les intérêts des membres de la FSM-SDM étaient en tête des préoccupations, ainsi que l'entente entre les parties alémanique et romande.

Bien vite, les membres pourront s'apercevoir des bienfaits de telles réunions de travail et en cueillir les fruits.

La médiation dans la discipline commerciale était mise à l'honneur cette année avec pour thème : « Médiation et Entreprises - tendances, méthodes et outils ». Ces journées visaient les conflits inter et intra entreprises, dans les structures de toute taille et exerçant tout domaine d'activités.

Les interventions, conférences, tables rondes et ateliers étaient dispensés en français, allemand et anglais afin de représenter différents cantons et de considérer la dimension internationale de l'événement.

La troupe Le Caméléon est intervenue avec une pièce de théâtre bilingue interactive et originale pour mettre en relief la gestion des conflits dans les relations de travail.

Les Vèmes Rencontres du Montalieu : un incontournable rendez-vous des médiateurs chevronnés !

C'est dans un cadre propice à la réflexion profonde que s'est retrouvée une vingtaine de médiateurs aux traditionnelles Rencontres du Montalieu, du 29 au 31 mai 2014 au Château du Montalieu près de Grenoble en France.



Cette année le thème était « l'écoute active et humaniste, et la communication efficace ».

La contribution des participants sur ce thème prendra la forme d'un Cahier de synthèse publié chez Médias et Médiations.

En septembre 2014, des Cafés-Conférences sur ces rencontres et sur la publication dudit Cahier auront lieu dans plusieurs grandes villes (Paris, Montpellier, Lyon, Grenoble, Genève, etc.).

Un grand bravo aux trois organisateurs bénévoles de ces rencontres Dorothee Bernard, François Savigny et Stephen Bensimon et à Ifomene pour leurs efforts de capitalisation et de partage des résultats.

Guy A. Bottequin a représenté la FSM-SDM aux Vèmes assises internationales de la médiation judiciaire de Biarritz les 3, 4 et 5 juillet 2014

Pour la cinquième année consécutive se sont tenues les assises internationales de la médiation judiciaire. C'est la ville de Biarritz qui a été choisie pour cette édition les 3, 4 et 5 juillet 2014.



[Voir le programme complet](#)

Organisées par le Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation (GEMME) section France, ainsi que la Conférence Internationale de Médiation Judiciaire (CIMJ), l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (IFOMENE), la Chambre Nationale des Praticiens de la Médiation (CNPM), Adour Modes Amiables de Règlements des Différends (AMARE), la Cour d'Appel de Pau, et L&A Unité de formation, ces assises avaient pour volonté de réunir un certain nombre de pays, associations et protagonistes actifs dans le monde de la médiation.

Le thème de « La médiation au sein de la justice du XXIème siècle - Le citoyen, acteur de la résolution de son litige » a été décliné sur plusieurs journées.

L'essentiel des thèmes était :

(1) L'inventaire des dossiers de médiation de conflits en Europe.

Le nombre moyen de dossiers judiciaires allant en médiation en Europe des 28 est de 1%. Un pourcentage jugé actuellement trop faible. Les Pays-Bas bien avancés en la matière stagnent et la Belgique avance à pas de géant, particulièrement en médiation pénale.

(2) Les médiations internationales politiques.

L'Union Européenne est chargée de solutionner les conflits du Maghreb en tant qu'acteur de paix dans le civil. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un médiateur intervenant seul, mais d'équipes complètes qui doivent définir une stratégie de médiation. Le médiateur professionnel de l'équipe en est le chef de file, entouré par des experts techniques dans des domaines tels que la religion et l'interculturel. Il doit être stratégique envers la population. Sa communication aux tiers doit être soignée. Pour la médiation internationale politique, la confidentialité n'est plus totale. En médiation internationale et politique, il faut donc prendre en considération la résultante religieuse et la justice transitionnelle.

(3) Les raisons du paradoxe de la médiation de conflits.

L'écrasante majorité des médiateurs sont à ce jour encore des pionniers ayant seulement quelques missions de médiation par an. Ceci est en contradiction avec le fait qu'ils bénéficient d'une excellente formation théorique et pratique du processus de médiation.

Le A de ADR signifie « Amiable » pour les latins et non pas « Alternative » comme pour les Anglo-saxons. En Suisse romande on parle de « responsabilisation de résolution de conflits ».

Le médiateur est un agent de résolution or il n'est pas toujours perçu comme tel. Le fait de payer le médiateur provoque des soupçons et des doutes sur sa déontologie. L'intransigeance des médiateurs vis-à-vis de la confidentialité des échanges dérange certaines personnes extérieures à la médiation, notamment des juges pénaux qui craignent qu'une partie éventuellement futive n'échappe ainsi à la peine.

La culture du juge prédomine l'application de la loi sur la justice et ce modèle s'essouffle.

(4) Les freins à la médiation.

Les freins de la médiation sont peu présents. La médiation se débloque et on constate une progression conséquente. Par contre, le plus grand frein est l'existence de mauvais ou de pseudo-médiateurs.

Qu'est-ce qu'un mauvais médiateur ?

- (1) Le médiateur qui a peur, qui est trop long dans l'introduction et dans ses explications.
- (2) Le médiateur qui se prend pour un juge.
- (3) Le médiateur qui ne sait pas créer de la confiance dans le processus.
- (4) Le médiateur qui ne sait pas débloquent la situation quand elle l'exige.
- (5) Le médiateur qui ne sait pas débloquent les situations par son expérience ni par les outils dont il dispose.

- (6) Le médiateur qui ne sait pas défaire les nœuds.
- (7) Le médiateur qui ne sait pas traiter les divers nœuds dans un ordre bien précis.
- (8) Le médiateur qui ne sait pas s'adapter ni choisir la technique appropriée.
- (9) Le médiateur qui ne s'exerce pas à l'art du comportement corporel, la posture, le regard, au non verbal et au para verbal.

Conclusions des Vèmes assises internationales de la médiation judiciaire de Biarritz :

- Des avancées considérables de la Belgique concernant la médiation pénale, ce qui fera plaisir à la Suisse. Des statistiques satisfaisantes indiquent que le criminel confronté à la victime lors d'une médiation pénale accepte plus facilement sa peine et qu'en conséquence, on constate 33% de récidivisme en moins.
- Une mise en place et un appel aux médiateurs en politique internationale, gérés par Bruxelles.
- La certitude que la médiation progresse partout en Europe.
- La nécessité d'être sévère et rigoureux pour donner les accréditations par pays, afin de confirmer des médiateurs fiables et reconnus.



*Intervenants du panel « Un changement de culture » :
M. Philippe Bertrand, Président de chambre à la cour d'appel de Pau,
M. Boris Barnabe, professeur université Paris XI,
Mme Colette Capdevielle, députée des Pyrénées-Atlantiques.*

Les destructeurs du processus de la médiation de conflits

Il y a à ce jour toujours des magistrats, des avocats et des diplomates qui ne veulent en aucune façon accepter le processus de la médiation de conflits qui fait partie de la justice restauratrice. Curieusement, ils ne veulent en aucun cas y être sensibilisés ou assister à un quelconque événement concernant ce sujet.

La médiation ne fait pas de débat politiquement, il y a consensus entre tous les partis concernant l'intérêt de recourir à la médiation. Dans plusieurs pays d'Europe, la justice restauratrice ne provoque même aucun débat entre l'Assemblée nationale des députés et le Sénat ; la médiation auprès des politiques est un sujet qui met tout le monde d'accord.

Pourtant, il y a des destructeurs et des opposants. Ainsi j'ai pu lire ce texte, provenant de ceux qui croient connaître la médiation sans jamais y avoir été formés :

« Le prestige est un artifice qui vise à séduire.*

Bien des conflits sont générés par ceux qui, par soif de prestige, pratiquent cette forme d'illusionnisme :

Ils vous promettent le paradis en vous convertissant à une religion,

Vous manipulent par des messages publicitaires, la plénitude, le bonheur, l'assurance, la Sécurité...

Ils vous donnent 100.- dans une main et vous prennent 1'000.- dans la poche,

vous proposent en générant des peurs simulées, virtuelles, un vote discriminatoire...

Laissons aux prestidigitateurs le plaisir de démontrer leur dextérité dans leur cirque, soyons vigilants au sein de la communauté des droits humains, en regard de tous les autres. »

**Le mot séduire est dérivé du latin seducere, signifiant littéralement "tirer à l'écart", à ce jour on pourrait également dire : diviser pour régner.*

Sponsoring de GENEVACCORD ADR

GENEVACCORD ADR a offert son généreux soutien à deux événements de taille à Genève, à la fois historiques et emblématiques de la ville.

Le bicentenaire de la Police de Genève

Du 31 décembre 2013 au 19 mai 2015 sont célébrés les 200 ans de l'entrée de Genève dans la Confédération Suisse. Plusieurs mois de commémorations, dont la programmation officielle est conduite par l'association GE200.CH, qui retracent les grandes étapes de la création de la République et Canton de Genève.



Le bicentenaire de la police cantonale genevoise est célébré en parallèle puisque l'institution est née de cette entrée dans la Confédération helvétique.

Les festivités ont été annoncées le 27 juin 2014 lors d'une conférence de presse qui réunissait Pierre Maudet, Conseiller d'État chargé du département de la sécurité et de l'économie et Gérard Maury, président du comité d'organisation. Elles débiteront le 2 août 2014 par une démonstration de la police de la navigation et se poursuivront jusqu'à l'automne par un défilé en grandes tenues, des portes ouvertes et un concert de la Garde républicaine française. La publication d'un livre commémoratif en septembre, basé notamment sur le travail d'historiens et du conservateur du Musée de la police viendra saluer les 200 ans d'histoire et de services rendus à la population.

La Journée de la Rose



La 67^{ème} édition du Concours International de Roses Nouvelles de Genève, présidée par Enza Testa Haegi et avec l'implication de la Ville de Genève et de ses espaces verts, s'est tenue du 14 au 25 juin 2014.

À cette occasion, la ville s'est mise au rose, mais pas seulement : les valeurs du sourire, du respect, de l'échange et de l'attitude positive ont été mises en avant avec la démarche OLA Souris.

Cet événement historique proposait une dizaine de jours d'animations, avec parmi les temps forts : l'Horloge fleurie entièrement piquée de roses, le jet d'eau qui s'est habillé de rose et une soirée de clôture avec Les Solistes de l'Académie de Menuhin.

Un concours salué et apprécié tant par les professionnels que par le grand public !



L'écho poétique du mois nous est suggéré par notre correspondant Monsieur Daniel Courbe, Maître de conférences à l'Université de Liège, médiateur agréé familial, civil et commercial, formateur en médiation et consultant en ressources humaines.

Un clin d'oeil que Guy A. Bottequin dédie à tous ses collègues médiatrices et médiateurs.

*Nous ne sommes pas vos ennemis
Nous voulons nous donner de vastes et d'étranges domaines
Où le mystère en fleurs s'offre à qui veut le cueillir
Il y a là des feux nouveaux des couleurs jamais vues
Mille phantasmes impondérables
Auxquels il faut donner de la réalité
Nous voulons explorer la bonté contrée énorme où tout se tait*

Guillaume Apollinaire

(extrait de Calligrammes, La jolie rousse, 1918)